



Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 4 mars 2026

À 18 h 06, Madame la Maire, Fanny LACROIX, ouvre la séance

Secrétaire de séance : Mme Florence BLANCHET

Présents : Mme LACROIX Fanny - M. AGRESTI Jean-Pierre - M. CHABUEL Alain - Mme GUILLET Alexia - M. LABADIE Hervé – M. SERRE Jean-Louis - Mme Florence BLANCHET - M. JACQUET Christian

Absents excusés : Mme Valérie COLIN - Mme LOISEUR Nicole – M. BATOUX Gérard -

Pouvoirs : Mme Dominique VETIER à Mme Fanny LACROIX

1. Approbation du dernier procès-verbal

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 17 février 2026.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 17 février 2026.

2. Autorisation de reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 pour le budget primitif M57 de 2026

Madame la Maire explique qu'à la suite de l'incident que les trésoreries ont rencontré du 6 au 20 février 2026 paralysant totalement les opérations comptables et la reprise de toutes les opérations en attente de l'ensemble des collectivités du SGC de la Mure n'a pas permis d'avoir le Compte Financier Unique de la commune pour le conseil. Dans l'attente de pouvoir voter celui-ci, il est autorisé d'effectuer la reprise anticipée des résultats de l'année écoulée. Après ces explications et avoir constaté le tableau correspondant pour le budget principal M57 visé par l'agent habilité du service de gestion comptable de la Mure.

Collectivité-Budget : CHATEL EN TRIEVES - BP - 07600							
REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2025 – BUDGET PRIMITIF 2026							
COMPLÉTER LES LIGNES EN JAUNE							
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE		
	DEPENSES OU DEFICIT	RÉCETTES OU EXCÉDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RÉCETTES OU EXCÉDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RÉCETTES OU EXCÉDENT	
Résultats reportés	0.00 €	0.00 €			- €	591 442.24 €	
Opérations de l'exercice	1 060 688.85 €	1 306 200.87 €	1 530 207.55 €	1 049 024.49 €	2 590 896.40 €	2 355 225.36 €	
Totaux	1 060 688.85 €	1 306 200.87 €	1 530 207.55 €	1 640 466.73 €	2 590 896.40 €	2 946 667.60 €	
Résultat cumulé	- €	245 512.02 €	- €	110 259.18 €	- €	355 771.20 €	
Besoin de financement			- €		- €		(1)
Excédent de financement				110 259.18 €		110 259.18 €	(2)
Restes à réaliser			518 000.00 €	220 000.00 €			(3) et (4)
Besoin de financement au titre des RAR			298 000.00 €				(5) = (3) - (4)
Excédent de financement au titre des RAR				- €		- €	(6) = (4) - (3)
Besoin de financement Global			187 740.82 €				(1)+(5)+(7)-(2)-(6)-(8)
Excédent de financement Global				- €		- €	(2)+(6)+(8)-(1)-(5)-(7)
Montant du 1068			187 740.82 €			187 740.82 €	
Considérant l'excédent de fonctionnement, décide			245 512.02 €	au compte 1068 Investissement			
d'affecter la somme de			0.00 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté			
d'inscrire la somme de			110 259.18 €	au compte 001 Excédent d'investissement reporté			
d'inscrire la somme de							
L'affectation des résultats ci-dessus est provisoire, dans l'attente du vote du CA ou CFU.							
Une délimitation définitive sous la forme réglementaire devra être votée dans tous les cas, après les résultats définitifs.							
Une PM sera également votée à ce stade pour modifier les résultats reportés au budget à réviser.							

Montant de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 pour le budget primitif M57 de 2026

Pour le comptable public, par délégation

Nadège BELLET
Inspectrice des Finances
publiques

Après quoi Mme la maire quitte la salle et donne la présidence à M. Jean-Pierre AGRESTI qui met au vote cette décision.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité moins Mme la maire, la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 pour le budget primitif M57 de 2026.

3. Autorisation de reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 pour le budget primitif M49 de 2026
 Madame la Maire explique qu'à la suite de l'incident que les trésoreries ont rencontré du 6 au 20 février 2026 paralysant totalement les opérations comptables et la reprise de toutes les opérations en attente de l'ensemble des collectivités du SGC de la Mure n'a pas permis d'avoir le Compte Financier Unique de la commune pour le conseil. Dans l'attente de pouvoir voter celui-ci, il est autorisé d'effectuer la reprise anticipée des résultats de l'année écoulée. Après ces explications et avoir constaté le tableau correspondant pour le budget eau et assainissement M49 visé par l'agent habilité du service de gestion comptable de la Mure.

Collectivité-Budget :

CHATEL EN TRIEVES - EAU - 07601

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025 - BUDGET PRIMITIF 2026

COMPLÉTER LES LIGNES EN JAUNE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		16 416,84 €		39 452,50 €	- €	55 869,34 €
Opérations de l'exercice	104 514,84 €	105 934,55 €	40 046,64 €	62 058,01 €	144 561,48 €	167 992,56 €
Totaux	104 514,84 €	122 351,39 €	40 046,64 €	101 510,51 €	144 561,48 €	223 861,90 €
Résultat cumulé	- €	17 836,55 €	- €	61 463,87 €	- €	79 300,42 €
Besoin de financement			- €			(1)
Excédent de financement				61 463,87 €		(2)
Restes à réaliser				2 240,00 €		(3) et (4)
Besoin de financement au titre des RAR			- €			(5) = (3) - (4)
Excédent de financement au titre des RAR				2 240,00 €		(6) = (4) - (3)
Besoin de financement Global			- €			(1)+(5)+(7)-(2)-(6)-(8)
Excédent de financement Global				63 703,87 €		(2)+(6)+(8)-(1)-(5)-(7)
Montant du 1068						

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide


d'affecter la somme de
 d'inscrire la somme de
 d'inscrire la somme de

- €	au compte 1068 Investissement
17 836,55 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté
61 463,87 €	au compte 001 Excédent d'investissement reporté

Une délibération d'annulation sous la forme réglementaire devra être votée dans tous les cas avec les résultats définitifs.
 Une PMS sera également votée le cas échéant pour modifier les résultats reportés au budget si nécessaire.

Pour le comptable public, par délégation

Nadège BELLET
 Inspectrice des Finances
 publiques



Après quoi Mme la maire quitte la salle et donne la présidence à M. Jean-Pierre AGRESTI qui met au vote cette décision.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité moins Mme la maire, la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 pour le budget primitif M49 de 2026.

4. Autorisation de reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 pour le budget primitif M4 de 2026
 Madame la Maire explique qu'à la suite de l'incident que les trésoreries ont rencontré du 6 au 20 février 2026 paralysant totalement les opérations comptables et la reprise de toutes les opérations en attente de l'ensemble des collectivités du SGC de la Mure n'a pas permis d'avoir le Compte Financier Unique de la commune pour le conseil. Dans l'attente de pouvoir voter celui-ci, il est autorisé d'effectuer la reprise anticipée des résultats de l'année écoulée. Après ces explications et avoir constaté le tableau correspondant pour le budget du parc résidentiel de loisirs M4 visé par l'agent habilité du service de gestion comptable de la Mure.

Collectivité-Budget :

CHATEL EN TRIEVES - PRL - 07630

REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2025 - BUDGET PRIMITIF 2026

COMPLÉTER LES LIGNES EN JAUNE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés				29 568.27 €	- €	29 568.27 €
Opérations de l'exercice	27 891.61 €	31 930.10 €	89 736.76 €	44 974.71 €	117 628.37 €	76 904.81 €
Totaux	27 891.61 €	31 930.10 €	89 736.76 €	74 542.98 €	117 628.37 €	106 473.08 €
Résultat cumulé	- €	4 038.49 €	15 193.78 €	- €	11 155.29 €	- €
Besoin de financement			15 193.78 €			
Excédent de financement					- €	
Restes à réaliser			344 280.00 €	340 900.00 €		
Besoin de financement au titre des RAR			3 380.00 €			
Excédent de financement au titre des RAR					- €	
Besoin de financement Global			18 573.78 €			
Excédent de financement Global					- €	
Montant du 1068						4 038.49 €

Considérant l'excédent de fonctionnement, débite			
d'affecter la somme de	4 038.49 €	au compte 1068 Investissement	
d'inscrire la somme de	- €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté	
d'inscrire la somme de	15 193.78 €	au compte 001 Déficit d'investissement reporté	

L'affectation des résultats ci-dessus est provisoire, dans l'attente du vote du CA ou CFU.

Une délibération d'affectation sous la forme réglementaire devra être votée dans tous les cas avec les résultats définitifs.
 Une délibération pourra également voter le cas échéant pour modifier les débits et crédits au budget si nécessaire.

M. Valéry, représentant du SGC - Résultats définitifs votés pour une reprise anticipée du budget 2026

Pour le comptable public, par délégation

Nadège BELLET
 Inspectrice des Finances
 publiques



Après quoi Mme la maire quitte la salle et donne la présidence à M. Jean-Pierre AGRESTI qui met au vote cette décision.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité moins Mme la maire, la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 pour le budget primitif M49 de 2026.

5. Votes des trois taxes pour 2026

Madame la Maire propose comme vu lors des différents bureaux municipaux de préparations de budget 2026 que l'adoption des taux concernant les taxes foncières bâties et non bâties ainsi que la taxe sur les résidences secondaires rester identiques à ceux de 2025. Soit comme suit :

- Taxe foncière bâtie : 35.85%
- Taxe foncière non bâtie : 59.47%
- Taxe sur les résidences secondaires : 9.83%

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le maintien des trois taxes aux taux de 2025 et autorise Madame la Maire à procéder à la transmission des documents nécessaires aux services de l'État.

6. Vote du budget primitif principal M57 de 2026

Madame la Maire présente le budget primitif principal M57 de 2026 qui découle des différents bureaux municipaux de préparation des BP 2026 :

Pour la section de fonctionnement :

Chapitres	Objet	Montants
011	Charges à caractère générale	536 005.00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	479 500.00 €
014	Atténuations de produits	71 050.00 €
023	Virement à la section d'investissement	93 195.00 €
042	Opérations d'ordre transférable entre sections	9 500.00 €
65	Autres charges de gestion courante	104 750.00 €
66	Charges financières	23 000.00 €
67	Charges spécifiques	3 000.00 €
TOTAL	DÉPENSES	1 320 000.00€

Chapitres	Objet	Montants
013	Atténuations de charges	15 000.00 €
70	Produits et services, domaine, ventes diverses	48 000.00 €
73	Impôts et taxes	392 000.00 €
731	Fiscalité locale	560 000.00 €
74	Dotations et participations	124 995.00 €
75	Autres produits de gestion courantes	180 000.00 €
76	Produits financiers	5.00 €
TOTAL	RECETTES	1 320 000.00 €

Pour la section d'investissement :

Chapitres	Objet	Montants
041	Opérations patrimoniales	191 530.00 €
016	Emprunts et dettes assimilés	53 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	88 650.00 €
204	Subventions d'équipements versées	184 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	209 620.00 €
23	Immobilisations en cours	642 200.00 €
TOTAL	DÉPENSES	1 369 000.00€

Chapitres	Objet	Montants
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	110 259.18 €
021	Virement de la section de fonctionnement	93 195.00 €
040	Opérations ordre transférable entre sections	3 500.00 €
041	Opérations patrimoniales	191 530.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	451 415.82 €
13	Subventions d'investissement	515 600.00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	3 500.00 €
TOTAL	RECETTES	1 369 000.00 €

Mme la maire rappelle les principaux investissements qui seront les suivants :

Dépenses d'investissements 2026		
Objet	Montant	Chapitre
Carte communale , Assitance à Maîtrise d'Ouvrage projet Marmottière, Etude salle Pierre Arnaud, Etude Local de chasse, Etude RTM glissement	88 650.00 €	20
Participation budget PRL abris des bergers	156 000.00 €	204
Travaux éclairage public	25 000.00 €	204
Chez Rosy défibrillateurs,	10 600.00 €	21
Achat véhicule technique	30 000.00 €	21
Lave verre restaurant	3 600.00 €	21
Ordinateur école et administratif	4 000.00 €	21
Voirie	85 000.00 €	21
Travaux place du centre bourg de	519 200.00 €	23
Travaux RTM glissement	112 000.00 €	23
Buses sous Départementale St-Séb	40 000.00 €	23

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le vote du budget primitif principal M57 pour 2026.

7. Vote du budget primitif eau et assainissement M49 de 2026

Madame la Maire présente le budget primitif eau et assainissement M49 de 2026 qui découle des différents bureaux municipaux de préparation des BP 2026 :

Pour la section de fonctionnement :

Chapitres	Objet	Montants
011	Charges à caractère générale	48 700.00 €
014	Atténuations de produits	11 300.00 €
042	Opérations d'ordre transférable entre sections	61 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 000.00 €
66	Charges financières	6 000.00 €
TOTAL	DÉPENSES	128 000.00€

Chapitres	Objet	Montants
002	Excédent antérieur reporté de fonctionnement	17 836.55 €
042	Opérations d'ordre entre section	20 000.00 €
70	Vente de produits, prestation de service, marchandises	78 300.00 €
74	Subventions d'exploitation	7 358.00 €
75	Autres produits de gestion courantes	4 500.00 €
76	Produits financiers	5.45 €
TOTAL	RECETTES	128 000.00 €

Pour la section d'investissement :

Chapitres	Objet	Montants
040	Opérations d'ordre entre sections	20 000.00 €
016	Emprunts et dettes assimilés	22 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	45 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	44 100.00 €
TOTAL	DÉPENSES	131 100.00€

Chapitres	Objet	Montants
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	61 463.87 €
040	Opérations ordre transférable entre sections	61 000.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 396.13 €
13	Subventions d'investissement	2 240.00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	5 000.00 €
TOTAL	RECETTES	131 100.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le vote du budget primitif eau et assainissement M49 pour 2026.

8. Vote du budget primitif du parc résidentiel de loisirs M4 de 2026

Madame la Maire présente le budget primitif du parc résidentiel de loisirs M4 de 2026 qui découle des différents bureaux municipaux de préparation des BP 2026 :

Pour la section de fonctionnement :

Chapitres	Objet	Montants
011	Charges à caractères générales	32 650.00 €
TOTAL	DÉPENSES	32 650.00€

Chapitres	Objet	Montants
75	Autres produits de gestion courante	32 650.00 €
TOTAL	RECETTES	32 650.00 €

Pour la section d'investissement :

Chapitres	Objet	Montants
011	Solde d'exécution d'investissement reporté	15 193.78 €
20	Immobilisations incorporelles	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	26 526.22 €
23	Immobilisations en cours	488 280.00 €
TOTAL	DÉPENSES	530 000.00€

Chapitres	Objet	Montants
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 038.49 €
13	Subventions d'investissement	445 961.51 €
16	Emprunts et dettes assimilés	80 000.00 €
TOTAL	RECETTES	530 000.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le vote du budget primitif du parc résidentiel de loisirs M4 pour 2026.

Questions diverses :

- Mme la maire remercie l'ensemble de son conseil municipal pour ce mandat pour leur investissement ainsi que l'ensemble des agents pour le travail accompli qui permet à la prochaine équipe municipale d'engager de nouveaux projets sereinement, car la santé financière de la commune est bonne.

Mme la Maire lève la séance à 20 h 20.

